

ARRÊTÉ :

Article 1^{er} : La tarification sera la suivante

- ❖ **Location atelier (fabrication de fromage) :**
Le prix demandé comprend l'accompagnement d'un technicien fromager.
Forfait minimal de 35 € par location d'atelier/demi-journée si la quantité de lait est inférieure ou égale à 200L de lait transformé.
Si la quantité de lait est supérieure à 200L, le prix du litre de lait transformé est alors fixé à 0,15 € mais avec un prix total minimum ne pouvant être inférieur au forfait de 35 €. L'utilisation de l'étuve à yaourts engendre un surplus de 5 € par 50 litres de lait transformé.

- ❖ **Visite d'expertise sur le terrain :**
 - 1ère visite de présentation du service = gratuite
 - 2ème et 3ème visite d'expertise = 10 € la visite
 - Après 3 visites = 15 € la visite

- ❖ **Fabrication sur le terrain :**

- 35 € par fabrication (déplacement compris)

- ❖ **Formations : 2 cas de figure**

- Soit sans soutien d'un pouvoir subsidiant : application d'un forfait de 25€ par période de 3h de cours, et par personne, en ce compris le syllabus, l'accueil, et les matières premières liées aux exercices pratiques
- Soit application de la tarification de la Région Wallonne DGO6 en cas de subventionnement

- ❖ **Accueil « stagiaire » autre que dans le cadre d'une convention de stage avec un Institut supérieur :**

- 50 €/jour (6 heures)
- Observation d'une fabrication = 25 € (3h)

- ❖ **Visite de groupe (maximum 10 personnes) avec dégustation :**

- 3 €/adulte
- 1,5 €/enfant moins de 12 ans

- ❖ **Location de matériel :**

- Cauton en fonction du type de moule :
- Moule type « pâte molle » : 2 €/moule
- Moule type « pâte pressée » : 8 €/moule
- Moule type « kadova » : 25 €/moule
- Moule type « faisselle » : 1 €/moule

Le tarif de location :

- Gratuité le 1er mois du matériel mis à disposition
- Au-delà d'un mois, 5 € par mois et par pièce
- Restitution de matériel endommagé, facturation de la pièce

Article 2 : La présente résolution relative aux divers services proposés par le Pôle fromager de Ciney abroge celle du 23 mai 2014.